

**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT  
LE MERCREDI 10 SEPTEMBRE 2014**

L'an deux mille quatorze, le dix septembre, à vingt heures, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoît, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

La convocation a été faite le 28/08/2014

Etaient présents : tous les membres du Conseil en exercice sauf Monsieur POURCHET Claude excusé.

Secrétaire de séance : M. RUFENACHT Sébastien

---

1. Bilan des Travaux effectués

Concernant les travaux effectués à l'école intercommunale, le Président informe le conseil syndical des points suivants :

- l'entreprise Vuillemin a posé la fenêtre, cout : 6166.93€TTC, la facture sera payée courant septembre.
- La réfection d'une partie de la cour de l'Ecole à été confié à l'entreprise VERMOT qui à sous- traiter la préparation à l'entreprise ISABEY, montant du devis : 25882.20€TT, les travaux sont terminés.
- L'entreprise Mougin-Croff c'est vu confié la zinguerie et la pose de chéneau pour un montant de 4546.96€TTC : la facture sera payée également courant septembre.

L'entretien de la toiture du cloître à été confié à l'entreprise MOUGIN-CROFF pour un montant de 3190€TTC.

Une facture impayé de 2012 pour les même travaux d'entretien de toiture n'a pas été payé en temps et en heure, elle ce chiffre à 2970€.

Des instituteurs demandent des aménagements supplémentaires (meuble informatique, rayonnage...), le Syndicat leur a demandé d'émettre leurs souhaits par écrit. Les membres du Syndicat se déplaceront pour évaluer les besoins.

Pour la sécurité des enfants, le Syndicat décide de mettre des tapis sous l'aire de jeux de la cour. Des devis vont être demandés à des entreprises spécialisés dans ce domaine.

2. Contrats du Personnel :

Nathalie Piguet, Marie-Joseph Rufenacht sont sous contrat CDD 1 an, et Anne-Marie Lemasson occupe un emploi d'ATSEM dans le cadre d'un CAE qui prendra fin en aout 2015.

3. Point sur les propriétés foncières entre le Syndicat et la Communauté de Communes

Le bail emphytéotique qui lie le Syndicat du Pays de Montbenoît avec la Communauté de Communes du Canton de Montbenoît n'ayant jamais été signé, il convient d'en étudier les tenants et les aboutissants. Les membres du syndicat ce donne du temps pour réfléchir avant de ce prononcer définitivement, ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion.

#### 4. Devis concernant le matériel d'entretien de l'école

Le conseil syndicat valide le devis de l'entreprise LAURENCE concernant la commande 20 cartons de 3000 feuilles écolabel d'essuie-main à 28.11€HT le carton.

Le photocopieur du syndicat nécessite un entretien, il est demandé à l'entreprise TELMEMATIQUE une copie des contrats d'entretien concernant les deux photocopieurs (école et syndicat).

#### 5. Point budgétaire.

Concernant le FCTVA de 2013, un courrier à été envoyé à la sous-préfecture de Pontarlier car le syndicat peut prétendre à plus de 9488€ de crédit.

Fonction des dépenses, le 4<sup>ème</sup> appel de fond sera calculé au plus juste, sans dépasser les montants calculés.

#### 6. Questions Diverses.

- Les Troubadours Saugeais : Prêt du Gymnase pour un foot en salle intergénérationnel le 22/11/2014 accepté, un courrier à été envoyé dans ce sens.
- Validation du devis de l'Imprimerie Maire concernant l'impression de 10000 tickets d'entrée de l'Abbaye pour un montant de 348€HT.
- Une réunion doit être organisée par le Syndicat du pays de Montbenoît concernant la mise en place d'un musée de la République du Saugeais, seront convié : la Communauté de Communes, les Amis de l'Abbaye et la République du Saugeais.
- La colonne de gauche de l'entrée de l'Abbaye se délabre de plus en plus, M. Guinchard, agent technique, doit reboucher un trou en urgence.
- Dans un souci d'efficacité concernant le déneigement de nos parties communes le Président propose au conseil syndical d'investir dans une déneigeuse. Le Syndicat accepte l'achat d'une déneigeuse au prix de 3150€HT.
- Le Conseil délibère et vote une indemnité annuelle de gardiennage de 500€ est allouée à Mme Pompom pour le gardiennage des salles G.Pourchet, le Cloître et l'ouverture et la fermeture de l'église tout au long de l'année.
- Le conseil délibère et vote la vente de la parcelle N°1584 section B à M. RUFENACHT Sébastien.
- Le Conseil délibère et vote pour la représentation du Syndicat du Pays de Montbenoit par M. MAGNIN-FEYSOT Gilles au collège des élus du CNAS et par Mme HUTIN Caroline au collège des agents du CNAS.
- Le Président et Gérard Chevènement ont rencontré la DRAC de Besançon dans le cadre de la restauration de l'abbaye, après visite du site, il apparait que le clocher et les toitures de l'église doivent être refaites, un dossier doit être monté par le syndicat du pays de Montbenoît avant juin 2015 pour passer en commission en juillet 2015.
- Le Président informe le conseil syndical que des conventions tripartites ont été signés avec Orange et EDF de manière à éviter des pénalités de retard, une mise à jour des dossiers du personnels et des paiements URSAF ont été nécessaires afin de retrouver une situation normale.

La séance est levée à 22h45.

Le Président  
Gilles MAGNIN-FEYSOT

---

### Procès Verbal des Délibérations du mercredi 10 septembre 2014

**Délibération n° 2014 – 09 – 1**, portant sur l'**indemnité annuelle de gardiennage allouée à Mme Pompom** pour la gardienne des salles Gabriel Pourchet et Cloître de l'Abbaye. Cette indemnité a pour valeur **500€**.

**Délibération n° 2014 – 09 – 2**, portant sur la **vente de la parcelle N°1584 section B** à M. RUFENACHT Sébastien.

**Délibération n° 2014 – 09 – 3**, portant sur la **représentation** du Syndicat du Pays de Montbenoit par M. MAGNIN-FEYSOT Gilles au collège des élus du CNAS et par Mme HUTIN Caroline au collège des agents **du CNAS**.

#### VISAS

Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président	Gérard CHEVENEMENT, Vice- président	Gilbert DORNIER, Vice- président	Sébastien RUFENACHT, Secrétaire	Emeric GUINCHARD, Trésorier
Adrien PELLEGRINI, Membre	Jean-Charles MARGUET, Membre	Nathalie VERNET, Membre	Claude POURCHET, Membre	Jacques DE GRIBALDY, Membre